



apprentissage suis-je exploité?,??

Par **axel2304**, le **31/08/2009** à **18:50**

bonjour à tous.

voilà,je suis en contrat d'apprentissage depuis le 1 mars dans une entreprise d'événementiel ,il y a mon patron qui est aussi mon tuteur de stage et il m'a placé dans un camping pour la saison juillet-aout 2009 .aujourd'hui j'ai des problèmes avec lui car depuis mai il ne me paie pas avant le ...quand il veut quoi(dates des salaires: mars,payé vers le 7avril;avril vers le 20mai;mai vers le 29 juin et juin vers le 28 juillet)juillet pas encore tout reçu sur 700e, il manque encore 100e...est-ce normal et le tout sans jamais avoir eu une fiche de paye... donc cette été il m'a mis dans un camping donc je me pose des question car :

-pas de defraiment pour les déplacement..

-loger sur place dans une qéchua 3 places 2s (du 6 juillet au 28 aout)

-pas de panier repas mémé pas 1 cents

j'en passe et des meilleur et je suis apprenti...

aujourd'hui je me demande si tous ça est normal qq1 pourrait-il me dire si j'ai droit de demander qqc????

merci d'avance car sa va me soulager ...

je peu pas parler avec lui car si je dit qqc,il me répond "t'oublie vite les sacrifices que j'ai fait pour te prendre";j'ai pris aujourd'hui près de 300e de frais a ma banque pour des prélèvement refusé de sa faute car s'il m'avait payer avant le 10 aucun problème...ma banque ma même annulé mon droit de découvert car j'ai pas remis de sous pendant 30jr (j'attendais qu'il me paye) ?????

je craque moralement car le travail en lui mémé les client(le camping) sont très satisfait.....